



Comité de Jumelage **PERTUIS-ESTE**
Maison de la Culture et des Associations
167 Rue Résini
84120 PERTUIS

BULLETIN DE RESERVATION
« LES MARCHES ET L'OMBRIE »

Du Lundi 20 au Samedi 25 Mai 2019

Point FORT : Durée de transfert réduite (Vols Nice/Rome)

Date limite de réponse : 20 janvier 2019

Je désire participer au voyage dans **LES MARCHES** et **L'OMBRIE** organisé par **SUD-EVASION** conformément au programme ci-joint :

Nom :Prénom :

Nom :Prénom :(de l'accompagnant)

Adresse :

N° de téléphone :Adresse e.mail :

N° mobile :

NOTA : Un bulletin de réservation est à remplir pour chaque participant si adresse et coordonnées différentes.

CALCUL DU PRIX DU VOYAGE :

Voyage : (Base 40 participants)	860 € /pers.	X	=€
Supplément Chambre individuelle :	110 €	=€
Assurance annulation/Bagages (AaB) :	25 € /pers.	X.....	=€
Total :			€

MODALITES DE REGLEMENT :

En 4 versements :

- 1^{er} acompte de **25% à la réservation (215€ /p et Sup.Ch.Ind 110€ et AaB 25€/p)**
- 2^e acompte de **215€/pers. au 20 Janvier 2019**,
- 3^e acompte de **215€/pers. au 20 Mars 2019**
- Dernier acompte de **215€/pers.** et solde **au 20 Avril 2019**

INSCRIPTION ET REGLEMENT DE L'ACOMPTE

Par Carte VISA :

- Svp, aller sur le Site sécurisé de **SUD-EVASION** : <https://www.sud-evasion.com> pour vous **enregistrer et régler le montant de l'acompte** à la réservation. Le N° de dossier est 10930. Suivre la procédure ci-jointe.
- Nous transmettre ce « bulletin de réservation » accompagné d'une copie de votre Carte d'Identité (recto/verso) ou de votre Passeport à l'adresse ci-contre.

Par Chèque :

- **Ci-joint, un chèque (215€/p + (ChInd et AaB)) et 3 chèques (215€/p) à l'ordre de SUD-EVASION accompagnés du « bulletin de réservation » et joindre une copie de votre Carte d'Identité (recto/verso) ou de votre Passeport à l'adresse ci-contre.**

ADRESSE COURRIER

M. Gilbert ARENE - 1445 Rue Léon Arnoux - 84120 PERTUIS

Je vous confirme mon inscription dans les conditions de voyage que j'ai choisi.

Date : Pertuis le :

Signature :



Comité de Jumelage PERTUIS-ESTE
Maison de la Culture et des Associations
167 Rue Résini
84120 PERTUIS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Transfert vers l'Aéroport de NICE

Compte tenu du choix de la Compagnie d'Aviation, le départ du vol est prévu de l'aéroport de NICE. Le transfert est organisé au départ de Pertuis.

Prix du Voyage par personne :

860 € sur une base de 40 Participations
940 € sur une base de 30 Participations

Le prix définitif du Voyage sera calculé en fonction du nombre de participants.

Le Voyage sera annulé, s'il n'est pas enregistré un nombre minimum de 20 participants au 20/01/2019.
Si toutefois, ce nombre de participants ne pouvait pas être atteint, les acomptes seront remboursés.

Autres :

Les réservations se feront dans l'ordre de réception des chèques (ou règlements).

Le Voyage n'est pas seulement réservé aux adhérents du Comité, mais aussi ouvert aux sympathisants.

Pour tous autres renseignements, contacter :

Gilbert ARENE : Tél. : 06 72 48 60 65 ou Email : gilbert.arene@gmail.com

NOTE CONCERNANT LES CONDITIONS D'ANNULATION

* * *

Nous attirons votre attention sur les conditions d'annulation valables sur tous les voyages.

L'assurance annulation est facultative, nominative et non remboursable. La souscription de cette assurance s'effectue au moment de la réservation du voyage en nous fournissant les noms et prénoms des assurés.

Les risques couverts en cas d'annulation doivent figurer dans le contrat d'assurance : maladie, décès, accident, licenciement, mutation, divorce, etc.

Il est donc vivement conseillé aux assurés de bien lire leur contrat d'assurance voyage afin d'en connaître les conditions exactes d'annulation et de remboursement.

Vous trouverez ce contrat d'assurance annulation sur notre site internet dans la rubrique « assurances et garanties » ou lien : <https://www.sud-evasion.com/informations-pratiques/assurances-et-garanties/>

VOUS AVEZ PRIS L'ASSURANCE ANNULATION :

Sachez que l'assurance ne prendra pas en charge les voyages non soldés un mois avant le départ.

Le montant de l'assurance annulation ne sera jamais remboursable !

Pour toute annulation, des frais de dossier de 40 € par personne seront retenus.

Le remboursement de votre voyage sera sous réserve d'acceptation de votre dossier d'annulation auprès de l'assurance.

VOUS N'AVEZ PAS PRIS L'ASSURANCE ANNULATION :

Nous attirons votre attention sur les frais qui vous seront retenus :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| - Plus de 90 jours avant le départ : | 300 € de frais retenus par personne. |
| - De 90 à 60 jours avant le départ : | 50% du prix du voyage par personne. |
| - De 59 à 31 jours avant le départ : | 75% du prix du voyage par personne. |
| - Moins de 30 jours avant le départ : | 100% du prix du voyage par personne. |

DEMARCHES EN CAS D'ANNULATION D'UN VOYAGE :

- En cas d'une annulation avant le départ, vous devez impérativement informer SUD EVASION du ou des noms des participants à annuler. Cette date sera le jour de la déclaration auprès de l'assurance du sinistre.

- Les annulations ne pourront être acceptées par téléphone et devront être notifiées par lettre recommandée ou mail à notre agence de voyage dans les plus brefs délais.

- Sud Evasion vous renverra un dossier complet à remplir, et à nous renvoyer afin de le transmettre à l'assurance.

- Vous recevrez avec ce dossier une facture de Sud Evasion stipulant les frais qui vous sont retenus (suivant le barème d'annulation mentionné dans le contrat de réservation).

- Le remboursement de l'assurance se fera sous 1 mois à partir de la date où l'on renverra le dossier COMPLET, sous réserve qu'aucune des pièces demandées ne soit manquante, et sous réserve d'acceptation du dossier par l'assurance.

Sur notre site internet <https://www.sud-evasion.com/> onglet "INFORMATIONS PRATIQUES" puis "FORMALITES AUX VOYAGEURS" vous trouverez une rubrique "Pourquoi souscrire une assurance annulation ?"



SUD EVASION

250 Chemin de Talaud - BP 20014 – 84201 CARPENTRAS CEDEX

Tél. 04.90.60.15.00 – www.sud-evasion.com – Email : contact@sud-evasion.com

Commerçant Indépendant – SAS au capital de 24000 € – RC Carpentras B 950409193 – 89 B 217 – Code APE 7911 Z – TVA : FR 85 950 409 193 00055 / Licence : IM084110002

PAIEMENT EN LIGNE SUD EVASION

Allez sur le site : <https://www.sud-evasion.com>

Cliquez en haut du site dans l'onglet « PAYER VOTRE VOYAGE EN TOUTE SECURITE » ou cliquez directement sur la première image de gauche s'intitulant « PAIEMENT SECURISE, CLIQUEZ ICI » (voir ci-dessous)



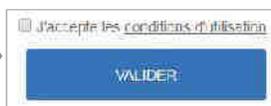
Après avoir cliqué sur l'un des 2 liens ci-dessus, descendez jusqu'à voir l'image « C'EST PARTI, PAIEMENT SECURISE, CLIQUEZ ICI »



Cliquez dessus et renseignez les champs suivants :

- **Numéro de dossier :** Numéro à 4 chiffres communiqué par le responsable de groupe ou écrit sur le contrat de réservation.
 - **La destination :** Menu déroulant avec sélection de la destination (Tyrol, Slovénie, Croatie, Autres ...).
 - **Date de départ :** l'écrire de la façon suivante : **00/00/0000**
 - **Nom et Prénom :** renseignez votre nom et prénom.
 - **Email :** renseignez votre mail + **Confirmation d'Email :** Réécrire votre mail à l'identique.
 - **Numéro de téléphone :** l'écrire de la façon suivante : **00.00.00.00.00.**
 - **Montant à régler :** à écrire en chiffre 00.00 (seulement des chiffres, ne pas écrire EURO ou le €)
- ATTENTION : ECRIRE SEULEMENT LE MONTANT DE L'ACOMPTÉ A PAYER. IL FAUDRA REFAIRE CETTE PROCEDURE POUR CHAQUE ECHEANCE.**
- **Message d'accompagnement :** précisez toutes informations qui pourraient nous être utile : si vous payez pour une autre personne, le nom et prénom des accompagnants, si vous souscrivez l'assurance annulation ...

- Pensez à cocher la case : **J'accepte les conditions d'utilisation et valider.**



Vérifiez vos données et valider en cliquant sur « CONFIRMER » ou modifier si besoin.



1

Choisissez votre moyen de paiement :



Choisissez votre moyen de paiement :
(Ici par exemple VISA)

Vous arrivez sur « PAIEMENT SECURISE ». Il vous faut renseigner votre **numéro de carte bancaire, la date d'expiration et le Cryptogramme (les 3 derniers chiffres au dos de votre carte)**. Puis cliquer sur « validé »



Après validation, le code sécurisé vous sera demandé. C'est un code mis en place par votre banque afin de sécuriser votre transaction.

Cela peut-être un code envoyé sur un téléphone portable que vous avez renseigné auprès de votre banque, une date de naissance (comme dans l'exemple ci-contre qui est le SECURE de la Société Marseille de Crédit), ou autre en fonction du moyen SECURE mis en place par votre organisme bancaire.



Dès confirmation de l'authentification SECURE, le message suivant devrait apparaître et votre acompte sera payé.

Votre demande de paiement a été enregistrée avec succès.

*Si ce message ne s'affiche pas, c'est qu'il y a eu un problème. Soit vous êtes restés trop longtemps sur la page et la session a expiré, soit le code SECURE est erroné ou il a été trop long à être validé ...
Il faut dans ce cas recommencer tout le processus.*

Dès que la transaction est validée, il est possible d'imprimer le ticket CB en cliquant sur l'icône « TICKET ». Vous recevrez également une confirmation par mail qui fera office de justificatif bancaire.



Si vous rencontrez un problème n'hésitez pas à contacter l'équipe SUD EVASION au 04.90.60.15.00.

2